



Africans Unite Against Child Abuse

La défense des droits et des intérêts des enfants africains

LA MALTRAITANCE DES ENFANTS QU'EST-CE QUE C'EST?

Série «Protection des enfants africains au Royaume-Uni» **1**





**LA MALTRAITANCE DES ENFANTS
QU'EST-CE QUE C'EST ?**



	Page
1 A propos d'AFRUCA	4
2 Les Africains au Royaume-Uni	5
3 La maltraitance des enfants : qu'est-ce que c'est ?	7
4 Les formes de maltraitance des enfants	9
5 Les signes de maltraitance des enfants	11
6 Les effets de la maltraitance sur les enfants	13
7 Pourquoi les enfants sont-ils maltraités ?	15
8 Pourquoi les enfants maltraités gardent-ils le silence ?	17
9 Chaque enfant compte	17
10 Signaler un cas de maltraitance d'enfant	18
11 Travailler avec la communauté pour protéger les enfants vulnérables	18
12 Comment protéger les enfants ?	19
13 AFRUCA : Notre travail pour protéger les enfants	20

1 A propos d'AFRUCA



L'association AFRUCA (Africans Unite Against Child Abuse) a été fondée en mai 2001 pour faire valoir les droits, les intérêts et le bien être des enfants africains au Royaume-Uni. Nous collaborons également avec d'autres organisations en Afrique et à travers l'Europe.

AFRUCA possède des bureaux à Londres, à Manchester et au Nigeria et coopère avec des professionnels britanniques travaillant avec des enfants et au sein de la communauté africaine pour faire prendre conscience à chacun des problèmes affectant le bien-être des enfants, afin que nous puissions tous agir pour les protéger des mauvais traitements et de la violence. Notre travail consiste à :

- **Augmenter la prise de conscience:** au sein de la communauté africaine du Royaume-Uni et parmi les jeunes Africains, sur les droits des enfants, tels que les défendent la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant, d'autres conventions internationales et la législation britannique qui protège les droits, les intérêts et le bien être des enfants.

- **Informers, éduquer et proposer des services d'assistance:** pour valoriser les enfants africains au Royaume-Uni et partout ailleurs, pour augmenter la prise de conscience quant à leurs besoins, pour améliorer les politiques et les pratiques, et pour développer la prise d'initiatives des jeunes Africains. Nos activités incluent : recherche et publication de rapports ; travail médiatique; conférences, séminaires, ateliers et programmes de formation pour les parents, les responsables politiques, les fournisseurs de services, les leaders communautaires et les jeunes; réunions communautaires ; services d'assistance et de conseils.

- **Soutenir et développer des politiques:** en travaillant en étroite collaboration avec les responsables politiques, principalement dans le cadre de l'initiative « Every Child Matters » (Chaque enfant compte) du gouvernement, en vue d'orienter le développement de politiques et d'actions réglementaires pour défendre les intérêts des enfants.

- **Participer au développement communautaire et international:** en partenariat avec d'autres organisations, grâce à l'établissement de programmes et de projets visant à atténuer une partie de la souffrance et des épreuves subies par les enfants africains.

- **Offrir des services:** en soutenant les parents et les enfants africains et en travaillant avec des familles qui traversent des crises risquant de provoquer des dépressions nerveuses et l'éclatement de la cellule familiale.

Pour plus d'informations sur notre travail, visitez notre site Internet à l'adresse suivante:

www.afruca.org

2 Introduction : les Africains au Royaume-Uni



Selon le recensement de 2001, plus de 587 000 Africains se trouvent sur le territoire britannique. Ce chiffre est en fait largement inférieur à la réalité puisqu'il exclut un certain nombre de groupes, tels que ceux qui résident illégalement au Royaume-Uni, ou qui sont sans domicile fixe et donc non déclarés. 78 % de ces 587 000 Africains vivent à Londres. La population africaine est la minorité ethnique connaissant la croissance la plus rapide au Royaume-Uni, devant les Afro-caribéens et les autres groupes. En outre, le nombre d'enfants africains au Royaume-Uni est passé de 96 667 en 1992 à environ 145 667 en l'an 2000, soit une augmentation considérable de 50 % en l'espace de huit ans. En 2003, 41 % des demandes d'asile provenaient d'Afrique, et plus particulièrement des zones de conflit telles que la Sierra Leone, la Somalie, l'Angola, le Congo, l'Érythrée, le Zimbabwe et le Liberia.

Cette augmentation rapide de la population entraîne des problèmes sociaux collatéraux dont les implications sont considérables pour les enfants des communautés. Comme chez la plupart des groupes immigrés, l'exclusion sociale et la pauvreté sont très répandues chez les communautés africaines nouvellement installées. On note également un fort taux de chômage car, bien que les Africains soient l'un des groupes ethniques possédant les diplômes les plus élevés, les nouveaux arrivants ont généralement des difficultés à trouver du travail bien payé et de bonne qualité. De plus, comme de nombreux nouveaux immigrants n'ont pas accès à des hébergements décentes, une grande proportion d'Africains vit dans les zones urbaines les plus pauvres et les cités négligées et défavorisées des plus grandes villes d'Angleterre, notamment Londres, Liverpool, Birmingham et Manchester. À cela s'ajoute le fait que les Africains sont la minorité du pays qui compte le plus petit nombre de propriétaires fonciers. La combinaison de tous ces problèmes cause souvent une augmentation des soucis de santé, notamment des problèmes d'hypertension artérielle et tout un éventail de problèmes psychologiques. L'accès aux services sociaux et médicaux est également faible, en partie car de nombreuses personnes ne peuvent pas bénéficier des aides de l'État à cause de leur statut d'immigrés, ce qui ne fait qu'aggraver les choses. Dans certaines communautés, l'abus de stupéfiants devient assez courant, avec une grande proportion de la population adulte masculine à risque.

De plus, le manque de stabilité, l'incertitude concernant leur statut d'immigrés et les sinistres conditions de vie générales mettent de nombreuses familles sous pression, ce qui entraîne d'autres problèmes, tels que la violence conjugale. En conséquence, davantage d'enfants sont à leur tour en danger d'être victimes de maltraitance.

En dépit de toutes ces difficultés et des défis auxquels ils doivent faire face, les Africains représentent aujourd'hui l'un des groupes ethniques les plus travailleurs et les plus appliqués d'Angleterre. Il est fréquent de voir des personnes cumuler deux ou trois emplois pour pouvoir subvenir à leurs besoins. Les Africains sont aussi l'un des groupes les plus représentés dans l'enseignement supérieur, de nombreuses universités comptant une large proportion d'étudiants africains parmi leurs effectifs.



Cette aspiration à la réussite scolaire est une valeur inculquée aux Africains dès leur plus jeune âge. Quelle que soit leur classe socio-économique, on leur transmet une soif de la réussite et un grand respect de l'éducation. Malheureusement, le principe voulant que l'éducation soit la clé d'une vie adulte réussie s'est récemment vu bouleversé par des conflits, une corruption massive et une mauvaise gestion dans de nombreux pays africains. Tous ces éléments ont entraîné des taux de chômage élevés chez les jeunes diplômés, la pauvreté, la misère et, par conséquent, le désir de partir vers d'autres contrées dans l'espoir d'une vie meilleure.

Comme l'immigration ne se produit pas en vase clos, les individus ont tendance à emporter leurs pratiques, croyances, traditions et cultures avec eux quand ils émigrent. Ainsi, les autorités locales rapportent de plus en plus de cas de familles africaines qui sont suivies par les services d'aide sociale à l'enfance principalement à cause des méthodes d'éducation différentes qu'elles emploient et qui vont à l'encontre des lois du pays. De nombreux enfants africains sont retirés de leur famille car ils sont considérés comme étant susceptibles d'être victimes de grande violence. Les pratiques culturelles, telles que la mutilation génitale chez les femmes, l'utilisation des enfants comme domestiques ainsi que les accusations de sorcellerie, sont considérées comme des actes mettant en danger les enfants. Pour cette raison, davantage d'enfants se retrouvent perdus dans le système social, ce qui entraîne la dissolution et l'éclatement de plus en plus de familles africaines.

AFRUCA a publié la série « Protection des enfants africains au Royaume-Uni » pour mettre en avant les différents problèmes rencontrés et aider les membres de la communauté africaine au Royaume-Uni à mieux comprendre les diverses formes d'abus à l'égard des enfants et à en identifier les signes précurseurs afin d'améliorer leur sécurité et leur protection. « [La maltraitance des enfants - Qu'est-ce que c'est ?](#) » est le premier numéro de cette série.



3 La maltraitance des enfants : qu'est-ce que c'est ?



Le terme « maltraitance des enfants » regroupe toute forme de cruauté ou tout comportement dangereux envers un enfant, qu'il s'agisse de sévices corporels ou sexuels, de violences psychologiques ou de négligence.

Nombreuses sont les choses que nous infligeons à nos enfants ou que nous manquons de faire pour eux et qui peuvent entraîner des douleurs et des souffrances durables. Nous en explorerons certaines dans ce fascicule.

« Les enfants ont le droit d'être protégés contre toute forme de violence. Ils doivent être mis à l'abri du danger et recevoir l'attention adéquate de la part des personnes qui en sont responsables. »

Article 19, Convention Internationale des Droits de l'Enfant (1990)

Toute forme de cruauté envers les enfants a des conséquences néfastes. Parmi tous les cas de maltraitements infligés aux enfants, seule une petite proportion implique des personnes qui leur sont totalement étrangères. Les enfants sont en effet beaucoup plus susceptibles d'être maltraités par une personne qu'ils connaissent et en qui ils ont confiance, comme un parent, un tuteur, ou encore un ami de la famille. Les enfants de tout milieu peuvent souffrir d'abus mais certains sont plus à risque que d'autres, notamment les enfants vivant en dehors du domicile familial, avec d'autres membres de la famille ou des étrangers, les enfants handicapés ou encore les orphelins sans domicile. Les enfants africains peuvent être confrontés à des risques supplémentaires du fait de pratiques traditionnelles et culturelles potentiellement nuisibles, telles que la mutilation génitale chez les femmes, l'utilisation des enfants comme domestiques, les rites de veuvage et de succession, les mariages d'enfants, le recours à des punitions physiques extrêmes comme formes de discipline, ainsi que la croyance en la sorcellerie, la pratique de cette dernière, et les accusations de sorcellerie ou de possession par des esprits malveillants.

Le gouvernement britannique a publié un fascicule d'information pour les personnes travaillant avec des enfants, intitulé « What to do if you are worried a child is being abused » (Que faire si vous pensez qu'un enfant est maltraité ?) et téléchargeable sur www.everychildmatters.gov.uk. Le gouvernement y définit la maltraitance aux enfants comme suit:

« ... Formes de mauvais traitement consistant à faire du mal ou à se retenir d'agir pour l'empêcher. Les enfants peuvent être maltraités par des personnes qu'ils connaissent, dans un environnement familial, dans une institution, au sein d'une communauté, ou plus rarement, par une personne qui leur est étrangère. »



Grave maltraitance

Le gouvernement s'appuie sur la notion de « grave maltraitance » pour décider à quel moment intervenir dans une famille afin de protéger un enfant que l'on estime en danger d'abus ou de maltraitance. Au Royaume-Uni, lorsque l'administration locale a des raisons de croire qu'un enfant souffre ou est susceptible de souffrir de grave maltraitance, il est de son devoir légal d'enquêter pour évaluer la situation de l'enfant. Bien que ce type de pratique soit considéré par les parents ou la famille d'accueil comme une atteinte à leur vie privée, la loi le juge généralement comme nécessaire « dans l'intérêt de l'enfant ».

Pour la majorité des Africains, l'éducation des enfants a toujours été une affaire collective, du ressort de la communauté : c'est le village tout entier qui élève les enfants. Au Royaume-Uni, c'est l'État qui joue ce rôle et sa position est renforcée par un grand nombre de lois complexes, difficiles à comprendre et méconnues du public. Beaucoup de parents, généralement par ignorance, mais aussi parfois pour d'autres raisons, sont coupables d'enfreindre ces lois et, par là-même, d'être responsables de « grave maltraitance ». Le manquement à ces lois peut avoir des conséquences sérieuses et permanentes pour de nombreux parents, qui peuvent parfois se voir contraints de placer leur enfant sous la tutelle de l'administration locale.

Avec ce fascicule, nous voulons aider les parents et les autres membres de la communauté à mieux comprendre ce que signifie pour un enfant de souffrir de grave maltraitance et à savoir ce qu'ils peuvent faire pour résoudre le problème.



4 Les formes de maltraitance des enfants



Le gouvernement britannique a identifié quatre catégories de maltraitements infligés aux enfants :

- Les sévices physiques
- Les violences psychologiques
- Les sévices sexuels
- La négligence

Bien qu'il existe d'autres catégories et sous-catégories, la plupart des formes de mauvais traitements dont souffrent les enfants pourront être classées dans l'un ou plusieurs de ces quatre groupes.

Forme de maltraitance	Exemples
SEVICES PHYSIQUES	Tout contact physique intentionnel qui entraîne une blessure, une douleur ou une gêne, par exemple le fait de battre un enfant, de le frapper, de lui donner des coups de poing ou de pied, de lui saupoudrer du poivre dans les yeux ou sur les parties génitales, de lui verser de l'huile chaude sur le corps, de le forcer à prendre une douche froide par temps glacial ou à tremper ses mains dans l'eau bouillante, de le nourrir de force en l'empêchant de bouger et en le gavant de nourriture, de refuser de le nourrir par punition, de le punir physiquement à l'excès, par exemple en l'obligeant à se mettre à genoux en restant droit, à lever les bras, à se pencher en avant ou à porter de lourds objets pendant de longues périodes.
VIOLENCES PSYCHOLOGIQUES	Maltraitance émotionnelle permanente infligée à un enfant et ayant de graves conséquences sur sa santé et son développement émotionnels. Les violences psychologiques incluent : les insultes et injures, le fait de dire à un enfant qu'il ne vaut rien ou qu'il est inutile, le fait de crier sur un enfant, de le rejeter ou de lui refuser amour et affection, de l'humilier, de l'avilir ou de le priver de ses droits en tant qu'être humain. L'absence délibérée d'un parent dans la vie d'un enfant ou le fait d'empêcher un enfant d'avoir des contacts avec ses parents est aussi une forme de violence psychologique, tout comme le fait de forcer un enfant naturellement gaucher à utiliser sa main droite. Les violences psychologiques peuvent également inclure le fait d'empêcher un enfant d'avoir des contacts avec l'extérieur, comme de sortir jouer avec les autres, de le forcer à étudier en permanence, sans aucun moment de loisirs, ou encore de le contraindre à assister à des actes de maltraitance sur d'autres personnes, en particulier en cas de violence conjugale.



SEVICES SEXUELS

Relations sexuelles inappropriées avec des enfants, lorsqu'un adulte fait pression sur un enfant, le force ou joue de ruse pour le faire participer à des activités sexuelles. Exemples de telles activités : embrasser, toucher les parties génitales ou les seins de l'enfant, avoir des rapports sexuels complets avec un enfant (viol), avoir des rapports bucco-génitaux avec un enfant, encourager un enfant à participer à la production de matériel pornographique ou à en regarder, envoyer des lettres, des e-mails ou des SMS de nature sexuelle à un enfant et encourager un enfant à avoir un comportement sexuel inapproprié. Les filles mariées jeunes sont également victimes d'abus sexuels car leur rôle d'« épouse » implique des rapports sexuels sans protection avec leur « mari ». La mutilation génitale des femmes est aussi une forme de sévices sexuels puisqu'elle consiste à couper les organes sexuels d'une fille.

NEGLIGENCE

Le fait de ne jamais s'occuper correctement d'un enfant, de ne pas lui fournir suffisamment de nourriture, d'attention, de soins médicaux, d'éducation, et de ne pas lui offrir un environnement et un domicile sûrs. Cela inclut également l'absence de réaction quand un enfant a besoin d'être protégé d'un danger ou risque d'être victime de « grave maltraitance » (voir définition plus haut). Les adultes qui remarquent que des enfants sont victimes d'abus mais qui ne disent ou ne font rien pour l'éviter sont coupables de négligence. Cette catégorie inclut aussi les enfants laissés sans la surveillance et l'attention nécessaires.

Il est possible qu'un enfant ne subisse qu'une seule des formes de maltraitance ci-dessus ; cependant, nombreux sont les enfants qui sont victimes de plusieurs types d'abus simultanément. Par exemple, un enfant en situation de servitude ou de travail forcé, et enfermé dans la maison de quelqu'un peut être violé à plusieurs reprises, ne pas recevoir les soins médicaux appropriés en cas de maladie, se voir empêché d'aller à l'école, et contraint d'effectuer un nombre excessif de tâches ménagères. L'enfant peut aussi être gravement battu pour avoir fait des erreurs ou pour avoir désobéi aux ordres. Il peut être victime d'abus verbaux et insulté, s'entendre dire qu'il est inutile et n'arrivera jamais à rien dans sa vie.

De nombreux enfants africains vulnérables du Royaume-Uni subissent différentes formes de maltraitance. En tant que membres de la communauté, il est de notre devoir de savoir identifier les cas de maltraitance et d'agir pour protéger les enfants à risque.

5 Les signes de maltraitance des enfants



Qu'il s'agisse de sévices physiques ou sexuels, de violences psychologiques ou de négligence, une victime peut souffrir de plusieurs formes de maltraitance à la fois. Il est important que nous, adultes, soyons vigilants au bien-être des enfants de notre communauté, aussi bien dans nos familles, dans nos églises, dans nos mosquées et dans les maisons de nos amis qu'aux occasions des mariages, des baptêmes et des enterrements, lors de tous nos rassemblements et dans la rue. Nous sommes entourés d'enfants qui souffrent en silence et qui espèrent que quelqu'un remarquera leur détresse et sera suffisamment courageux pour intervenir. Il est important que nous sachions repérer les indices et reconnaître un enfant souffrant de maltraitance ou risquant de subir des abus.

Forme de maltraitance

Signes ou indicateurs

SEVICES PHYSIQUES

Étant données la texture et la couleur de la peau des enfants africains, de nombreux bleus et autres blessures peuvent ne pas être facilement visibles. C'est pourquoi il est important d'être vigilant et de savoir identifier les autres signes de sévices physiques, tels que :

- Des yeux tuméfiés, gonflés par les coups, ou des fractures
- Des blessures que l'enfant, ses parents ou son tuteur ne peuvent pas justifier ou expliquer de manière convaincante
- Des blessures non ou mal soignées
- Des blessures sur des parties du corps rarement touchées en cas d'accident, telles que les cuisses, le dos ou le bas-ventre
- Des contusions rappelant la forme d'une main ou de doigts
- Des brûlures de cigarette ou des morsures humaines
- Des brûlures diverses

VIOLENCES PSYCHOLOGIQUES

Ces abus sont plus difficiles à détecter car ils ne laissent aucune trace visible sur le corps. Il existe cependant d'autres signes auxquels prêter attention, tels que :

- Un comportement hyperactif ou turbulent
- Des comportements extrêmes : renfermement sur soi-même, agressivité, exigence
- Un comportement trop enclin à s'adapter, c'est-à-dire « trop bien élevé »
- Une attitude inhibée
- Des mensonges motivés par la crainte exagérée des conséquences de leurs actes
- Une menace ou tentative de suicide
- Une fugue
- Le fait d'être le bouc émissaire de la famille
- L'anorexie, la boulimie ou l'insomnie
- Peu d'amour-propre
- Peu d'amis



ABUS SEXUELS

Les enfants ayant subi des sévices sexuels peuvent faire preuve de nombreux changements physiques et émotionnels. Mais souvenez-vous que ces signes ne sont pas systématiquement la preuve qu'un enfant est maltraité ; il peut y avoir d'autres explications. Les signes d'abus sexuels peuvent inclure :

- Des douleurs, démangeaisons, contusions ou saignements au niveau des zones génitales ou anales
- Des pertes génitales ou des infections des voies urinaires
- Des douleurs à l'estomac ou une gêne pour marcher ou s'asseoir
- Des infections sexuellement transmissibles
- Une grossesse
- Des pertes vaginales ou urétrales
- Une manifestation d'intérêts, de connaissances ou de comportements sexuels
- L'insomnie, la crainte du sexe opposé, l'anxiété, un comportement régressif (par ex. : l'incontinence nocturne)

NEGLIGENCE

Il est des occasions où les parents trouvent difficile de gérer seuls l'éducation de leurs enfants. Ceci est tout particulièrement vrai pour beaucoup de parents africains qui vivent actuellement au Royaume-Uni et qui ne possèdent pas ou peu d'amis ou de membres de la famille capables de les aider à élever leurs enfants. Cependant, cela ne signifie pas nécessairement que leurs enfants sont mal traités. La négligence implique un manquement grave et récurrent à satisfaire les besoins d'un enfant. Voici quelques signes pouvant témoigner de cas de négligence :

- L'enfant semble trop maigre et est trop petit pour son âge.
- L'enfant est souvent sale, ne se lave pas et ses cheveux ne sont ni coupés ni coiffés.
- L'enfant a des éruptions cutanées, dégage une forte odeur corporelle et ses ongles sont épais et sales.
- L'enfant est mal habillé et porte des vêtements inadaptés aux conditions climatiques.
- L'enfant est toujours fatigué et apathique, et s'assoupit souvent en classe.
- L'enfant est souvent absent de l'école sans raison valable.
- L'enfant est régulièrement laissé seul ou doit garder d'autres enfants plus jeunes.
- L'enfant ne va pas à l'école et il n'y a aucune preuve qu'un système d'enseignement à domicile ait été mis en place.
- L'enfant n'a pas de médecin traitant ou n'est pas emmené à l'hôpital en cas de maladie.
- L'enfant a toujours faim ou vole de la nourriture.

6 Les effets de la maltraitance sur les enfants



Forme de maltraitance

Les effets sur les enfants

SEVICES PHYSIQUES

Les sévices physiques peuvent avoir des conséquences à long terme sur la santé et la croissance d'un enfant. Ils peuvent entraîner des blessures physiques, des dommages cérébraux ou des handicaps et ainsi causer le développement de problèmes d'éducation, de comportement ou émotionnels chez l'enfant. Pour certains, ces difficultés peuvent persister à l'âge adulte. Par exemple, les personnes ayant été victimes de sévices physiques étant enfants peuvent rencontrer des problèmes dans leurs relations personnelles et sont plus susceptibles de maltraiter leurs propres enfants. L'âge de l'enfant, la fréquence et la durée des sévices sont autant de facteurs qui influencent l'impact que cela aura sur l'enfant, mais il arrive parfois qu'un seul incident grave puisse affecter un enfant autant que des sévices prolongés.

VIOLENCES PSYCHOLOGIQUES

Les violences psychologiques peuvent causer d'importants troubles du comportement. Tous les enfants ont besoin de reconnaissance, d'amour, d'encouragements, de régularité et d'une attention positive de la part de leurs parents ou de leurs tuteurs. Les enfants à qui tout cela est refusé grandissent souvent avec l'idée qu'ils sont inférieurs et qu'ils méritent d'être mal traités. Un enfant sur qui l'on crie constamment, ou qui est sans arrêt menacé, humilié ou insulté, se considérera comme un bon-à-rien et développera une mauvaise image de lui-même et un faible amour-propre. Un enfant délibérément abandonné par l'un de ses parents pourra se sentir inutile, indésirable et mal-aimé. Au bout d'un certain temps, l'enfant pourra intérioriser les critiques qui lui sont faites et commencer à douter de ses propres capacités. Malheureusement, quand ces enfants deviennent eux-mêmes parents, ils peuvent renier émotionnellement leurs propres enfants, n'ayant pas eu un modèle d'éducation positif sur lequel s'appuyer.



ABUS SEXUELS

Les abus sexuels entraînent des troubles comportementaux et psychologiques chez les victimes, qui persistent souvent jusqu'à l'âge adulte. Ces troubles peuvent inclure la dépression, un manque d'amour-propre, l'insomnie, des dysfonctionnements d'ordre sexuel une fois adulte, des comportements régressifs comme l'incontinence nocturne ou le fait de sucer son pouce. Selon la gravité des cas, les victimes peuvent développer un sentiment de peur et d'anxiété risquant d'aboutir à des comportements d'autodestruction, en se mettant par exemple à consommer de la drogue et de l'alcool, des relations humaines difficiles, la peur (ou la haine) du sexe opposé et l'anxiété face aux relations sexuelles. Les jeunes enfants peuvent avoir des connaissances ou des comportements sexuels inappropriés. Les enfants contraints de se marier tôt peuvent développer une fistule : une maladie terrible qui cause des pertes urinaires constantes. La grossesse et l'exposition aux maladies sexuellement transmissibles comptent parmi les conséquences à court terme des abus sexuels perpétrés sur les enfants. Pour de nombreuses victimes, la perte de leur enfance et de leur innocence est un prix très cher payé pour leurs atroces expériences.

NEGLIGENCE

La négligence peut avoir de graves conséquences sur le développement émotionnel, mental et physique à long terme de l'enfant. La vie des bébés et des très jeunes enfants peut également être mise en danger. Les enfants privés de soins médicaux peuvent développer de sévères handicaps ou traumatismes physiques. Les enfants mal nourris peuvent devenir obèses une fois adultes, ou développer des troubles du comportement alimentaire. Les enfants privés d'éducation pourront n'avoir que peu de débouchés et une qualité de vie médiocre une fois adultes.



7 Pourquoi les enfants sont-ils maltraités?



De nombreux enfants de notre communauté sont victimes d'abus et de maltraitance pour de multiples raisons:

Certaines pratiques religieuses et culturelles

«C'est notre culture ; c'est ainsi que nous élevons nos enfants. » Beaucoup de pratiques culturelles dangereuses sont conservées car de nombreuses personnes croient qu'elles existent pour le bien des enfants. Le mariage d'enfants, qui consiste à marier très tôt les filles, en fait partie car c'est une question d'honneur pour ces dernières et leur famille. Un autre exemple est la mutilation génitale des femmes, pratiquée pour soi-disant empêcher les jeunes filles d'avoir des relations sexuelles avec plusieurs hommes, et donc les rendre plus « épousables ». La religion peut parfois également être utilisée pour justifier la maltraitance des enfants. De nombreuses phrases interprétées de la Bible, notamment « Qui aime bien, châtie bien », servent d'excuse à une discipline et à une maltraitance excessives, même s'il existe beaucoup d'autres phrases encourageant l'amour et l'affection envers les enfants dans la Bible.

Ignorance et analphabétisme

Beaucoup de personnes ne connaissent pas les effets négatifs de certaines pratiques culturelles et religieuses auxquelles elles adhèrent car cela ne leur a pas été expliqué de manière évidente. La mutilation génitale des femmes en est un exemple. Tandis que les familles et les communautés poursuivant cette pratique continuent de considérer la mutilation comme un rite de passage important vers l'âge adulte pour leurs enfants, de nombreuses victimes sont terrifiées de découvrir que l'une des graves maladies physiques récurrentes qui les touche une fois devenues femmes est directement liée à la mutilation qui leur a été infligée quand elles étaient petites.

Pauvreté

Nombreux sont les parents qui, incapables de subvenir aux besoins de leurs enfants, exposent ces derniers à la maltraitance et à l'exploitation afin de gagner un peu d'argent. Certains parents donnent par exemple leurs enfants à des étrangers dans l'espoir qu'ils pourront travailler et gagner de l'argent. Les enfants sont alors confrontés à des dangers, à l'exploitation et à la maltraitance. Beaucoup de jeunes victimes de servitude et du travail forcé sont abandonnées par leurs propres parents afin de subvenir aux besoins de leur famille. Cependant, beaucoup de ces enfants sont sévèrement maltraités par leur employeur car personne n'est là pour les protéger. Dans de nombreux cas, la famille ne reçoit aucun salaire pour le travail effectué par l'enfant bien que cela soit la raison principale pour laquelle ses parents l'ont confié à un étranger.



Vulnérabilité

De nombreux enfants deviennent les victimes de différentes formes de maltraitance parce qu'ils sont vulnérables. Les personnes coupables de mauvais traitements savent qu'elles peuvent agir facilement car personne n'est là pour protéger les enfants. Parmi les enfants les plus vulnérables de notre entourage se trouvent ceux souffrant d'un handicap, ceux n'habitant pas avec leurs parents biologiques et ceux vivant dans la rue. Dans beaucoup de cultures africaines, les filles sont également très vulnérables à cause de la place secondaire qui leur est réservée dans la société et au rôle maternel qui leur est imputé en tant que jeunes femmes.

Méchanceté

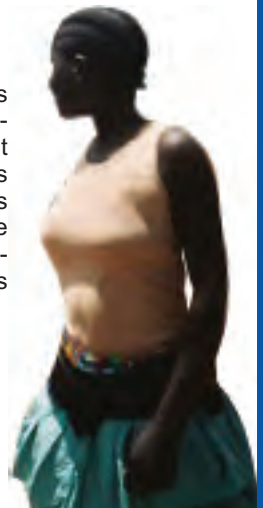
Dans la plupart des cas, les personnes maltraitant les enfants ne font tout simplement preuve que de méchanceté et de cruauté. Leurs actions ne peuvent être justifiées d'aucune autre manière. Beaucoup font du mal aux enfants pour leur propre plaisir et en éprouvent une satisfaction perverse. Blesser les autres, en l'occurrence les enfants, engendre chez elles un sentiment de joie et de plaisir. Il s'agit parfois de personnes très instables psychologiquement, mais cela n'excuse en rien leurs actes.

Gain personnel

Certaines pratiques dangereuses sont encouragées par l'appât de l'argent ou d'autres bénéfices. À ces fins, les enfants peuvent, par exemple, être accusés à tort d'être des sorciers ou d'être possédés par des esprits maléfiques. Dans certaines communautés, il est courant que le malheur, la malchance et les échecs sociaux soient attribués aux agissements d'un sorcier ou d'un être démoniaque. Malheureusement, pour un certain nombre de raisons, les enfants sont de plus en plus souvent les victimes de cette pratique, et encore davantage si l'enfant ne vit pas avec ses parents biologiques. Il existe de nombreux escrocs affirmant être responsables religieux et avoir le pouvoir d'exorciser de tels enfants, en échange d'une somme d'argent. Beaucoup d'enfants souffrent donc inutilement car d'autres personnes sont là pour tirer un profit financier de leurs horribles expériences.

Attitude « Je-m'en-foutisme »

Pour finir, de nombreux actes d'abus passent inaperçus et ne sont pas rapportés par notre communauté car les personnes qui en ont connaissance et qui sont témoins d'actes de maltraitance ne souhaitent pas aller à l'encontre de ces pratiques. C'est ce que nous appelons l'attitude « Je-m'en-fichiste ». Que cela soit dû à leur statut d'immigrés ou à d'autres problèmes familiaux, de nombreuses personnes ne souhaitent pas être impliquées avec les autorités ; quand elles constatent un abus, elles préfèrent donc fermer les yeux et rester les bras croisés.



8 Pourquoi les enfants maltraités gardent-ils le silence ?



Il existe de nombreuses raisons au fait qu'un enfant préfère garder pour lui les actes de maltraitance qui lui sont infligés. Voici les raisons les plus courantes à ce silence :

- L'enfant peut ne pas comprendre qu'il a été maltraité. Pour beaucoup d'enfants, les abus dont ils souffrent sont perçus comme normaux, particulièrement si c'est le seul traitement qu'ils ont jamais connu.
- Si l'enfant sait que les actes de maltraitance dont il est la victime ne sont pas normaux, il peut avoir peur des conséquences d'une révélation ou d'une dénonciation. De nombreuses personnes faisant subir de mauvais traitements aux enfants leur font croire qu'ils seront les seuls à être punis si la maltraitance venait à être découverte. Il arrive aussi parfois que l'on menace les enfants de faire du mal à une personne qui leur est chère s'ils parlent de leur sort à qui que ce soit.
- L'enfant peut avoir l'impression d'être responsable de la maltraitance qu'il subit, ou se sentir honteux.
- Les enfants n'ont pas forcément les mots ou la capacité de décrire ce qui leur arrive. Ce problème est encore plus sérieux pour les enfants handicapés qui sont parfois incapables de raconter ce qu'ils subissent aux personnes susceptibles de les aider.
- Les enfants peuvent avoir l'impression que personne ne les croira, ou n'avoir confiance en aucun adulte pour les protéger.

9 Chaque enfant compte

En 2003, le gouvernement a demandé aux enfants, aux adolescents et aux adultes d'Angleterre leur opinion sur la manière dont les enfants et adolescents devraient être traités et aidés, afin de pouvoir apporter des améliorations dans certains domaines comme la santé, l'éducation, les services sociaux et la justice. Ce questionnaire était intitulé «[Every Child Matters](#)» (Chaque enfant compte).

Les enfants et adolescents ont demandé le soutien du gouvernement pour :

- **Rester en bonne santé** sur le plan physique, mental, psychologique et sexuel.
Être en sécurité en bénéficiant d'une protection contre toutes formes de mauvais traitement, de négligence, de violence, d'exploitation sexuelle, de blessures accidentelles, de danger de mort, de comportement antisocial, et en recevant sécurité, stabilité et attention.
- **Profiter d'expériences et réussir** en ayant la possibilité d'aller à l'école, d'obtenir des diplômes nationaux, de se développer personnellement et socialement et de profiter des moments de loisirs.
- **Jouer un rôle positif dans la société** en ayant l'opportunité d'être des citoyens actifs et optimistes, de construire des relations enrichissantes, de développer leur confiance en eux et de faire preuve d'initiatives.
- **Avoir un niveau de vie aisé** en ayant la possibilité de poursuivre des études ou d'entrer sur le marché de l'emploi à leur sortie de l'école, en étant préparés à travailler, en s'assurant qu'ils vivent dans des lieux décentes et dans des foyers aux revenus plus élevés, et qu'ils ont accès à un moyen de transport et à des biens matériels.

Ces cinq objectifs sont la base de la loi sur la protection des enfants de 2004 (Children Act 2004). Cela implique que chacun a le devoir de faire de ces objectifs des priorités pour tous les enfants et adolescents, y compris les enfants de nos communautés. Chaque enfant compte et notre rôle en tant que membre de la communauté africaine est de nous assurer que tel est le cas dans la réalité.

10 Signaler un cas de maltraitance d'enfant



Il est de la responsabilité de chaque administration locale de promouvoir et de défendre les intérêts des enfants vivant dans sa circonscription. Si vous pensez qu'un enfant court un risque ou est victime de mauvais traitements :

- Commencez par contacter les services de l'Aide Sociale et de l'enfance de votre localité. Vous pouvez les joindre en composant le numéro du standard de votre Mairie qui se trouve sur votre facture d'impôts locaux ou dans les pages jaunes.
- Une fois en relation avec les services à l'enfance, informez-les que vous souhaitez signaler un abus perpétré sur un enfant. Cela signifie simplement que vous désirez rapporter un cas de maltraitance à un enfant.
- Des détails supplémentaires vous seront demandés. Notez que vous n'aurez pas à fournir vos coordonnées personnelles.
- La Mairie est obligée de mener une enquête. Si vous constatez que la situation que vous avez rapportée n'a pas évolué, relancez-les en leur passant un nouveau coup de téléphone.
- Vous pouvez également appeler la police au 999 pour rapporter un cas d'enfant victime d'abus.
- Si rien ne se passe, vous pouvez contacter AFRUCA et nous suivrons le cas jusqu'à ce qu'une action soit engagée. Nos coordonnées sont indiquées au dos de ce fascicule.

11 Travailler avec la communauté pour protéger les enfants vulnérables

Comme de plus en plus d'Africains viennent vivre au Royaume-Uni accompagnés de leur famille, nous sommes aussi confrontés à davantage de cas de maltraitance d'enfants dans notre communauté. Dans la plupart des villes, les chiffres indiquent que les services de l'enfance doivent répondre à un nombre croissant de cas d'enfants africains victimes d'abus et de négligence. Dans la plupart des cas, les enfants sont temporairement retirés de leur famille et placés dans des centres d'accueil afin d'éviter tout abus supplémentaire. Dans d'autres situations, les enfants sont définitivement enlevés à leur famille pour adoption. De nombreux enfants voient leur vie ruinée à cause des divers abus dont ils ont souffert.

Chaque membre de notre communauté doit savoir repérer un enfant maltraité, connaître les diverses formes d'abus et leurs effets, et savoir comment protéger un enfant maltraité.

Vous trouverez sur la page suivante un résumé des informations de ce fascicule pour vous aider à savoir comment agir pour protéger un enfant en danger.

12 Comment protéger les enfants?



ÉTAPE 1: Savoir identifier les différentes formes de maltraitance infligée aux enfants

- Comprendre le sens du terme « maltraitance des enfants »
- Connaître la différence entre sévices physiques, violences psychologiques, sévices sexuels et négligence

ÉTAPE 2: Savoir reconnaître les signes de maltraitance

- S'assurer de pouvoir distinguer les différents symptômes de sévices physiques, de violences psychologiques, de sévices sexuels et de négligence
- S'assurer de pouvoir reconnaître les signes d'abus sur un enfant maltraité
- Être en mesure d'affirmer si un enfant de votre entourage présente les signes d'une maltraitance

ÉTAPE 3: Savoir comment procéder si un enfant court un risque

- Savoir qui contacter pour signaler un cas d'enfant maltraité
- Savoir comment contacter les services de l'enfance de votre Mairie ou la police au 999
- Savoir comment contacter AFRUCA pour obtenir de l'aide (Nos coordonnées se trouvent au dos de ce fascicule)

ÉTAPE 4: Encourager les autres à dénoncer le phénomène de maltraitance des enfants

- Parler à votre pasteur ou à votre imam du problème de la maltraitance des enfants afin qu'il puisse aborder le sujet au sein de sa communauté



13 AFRUCA : Notre travail pour protéger les enfants



PROJET DE FORMATION ET D'INFORMATION SUR LA PROTECTION DES ENFANTS POUR LES PARENTS AFRICAINS

AFRUCA s'inquiète du nombre d'enfants africains retirés de leur famille pour allégation de grave maltraitance. Nous travaillons avec des parents pour les aider à surmonter les problèmes qu'ils rencontrent dans l'éducation de leurs enfants et leur apprendre comment les protéger des abus et du danger. Le Child Protection Training and Awareness for African Parents Project (projet de formation et d'information sur la protection des enfants pour les parents africains) a été mis en place pour travailler avec des parents africains à Londres et dans trois villes du nord de l'Angleterre : Manchester, Liverpool et Newcastle. Nous voulons participer à l'amélioration de la qualité de vie des familles africaines dans ces villes. Pour cela, nous encourageons des pratiques d'éducation positives, nous approfondissons leurs connaissances en termes de protection des enfants, nous offrons notre soutien aux parents dont les enfants sont placés dans des centres d'accueil et nous les informons des divers problèmes affectant les communautés africaines au Royaume-Uni.

Notre projet tourne autour de quatre grands axes pour venir en aide aux parents:

Cours de formation : Nous organisons des ateliers pour instruire les parents sur la protection des enfants et les lois et réglementations associées. Les pratiques culturelles, les croyances religieuses et tout autre problème lié à la protection des enfants sont également abordés.

Cabinets de conseils itinérants : Nous mettons des cabinets de conseils à disposition au niveau local pour permettre aux parents ayant besoin d'aide et de conseils personnalisés sur l'éducation ou la protection de leurs enfants de venir nous rencontrer. Nous dirigeons également les parents vers d'autres sources d'assistance le cas échéant.

Soutien : Nous travaillons avec les parents ayant perdu la garde de leur enfant ou ayant un plan de protection de l'enfant pour optimiser les chances de réussite de leur enfant.

Information : Nous produisons et publions des fascicules traitant des différents aspects de la protection des enfants dans la communauté africaine et fournissons des informations utiles sur la protection des enfants.





1. La maltraitance des enfants – Qu'est-ce que c'est?
2. La traite d'enfants – Qu'est-ce que c'est?
3. La mise en famille d'accueil privée – Qu'est-ce que c'est?
4. La mutilation génitale féminine – Qu'est-ce que c'est?
5. La maltraitance des enfants dits « sorciers » – Qu'est-ce que c'est?
6. Les sévices corporels – Qu'est-ce que c'est?
7. Les sévices sexuels – Qu'est-ce que c'est?

Notre série de publications sur la protection des enfants africains au Royaume-Uni a pour but d'augmenter la prise de conscience au sein de la communauté africaine vivant au Royaume-Uni quant aux différentes formes d'abus perpétrés sur les enfants et d'aider à résoudre ces problèmes.

Cette publication peut également être téléchargée depuis notre site Internet: www.afruca.org



Africans Unite Against Child Abuse

La défense des droits et des intérêts des enfants africains

Notre série de publications «Protection des enfants africains au Royaume-Uni» comprend les titres suivants:

- 1 La maltraitance des enfants – Qu'est-ce que c'est?
- 2 La traite d'enfants – Qu'est-ce que c'est?
- 3 La mise en famille d'accueil privée – Qu'est-ce que c'est?
- 4 La mutilation génitale féminine – Qu'est-ce que c'est?
- 5 La maltraitance des enfants dits « sorciers » – Qu'est-ce que c'est?
- 6 Les sévices corporels – Qu'est-ce que c'est?
- 7 Les sévices sexuels – Qu'est-ce que c'est?

Siège social - UK

Unit 3D/F Leroy House, 436 Essex Road, London N1 3QP.
Tél. : +44 (0) 844 660 8607 Fax : +44 (0) 844 660 8661

Bureau Régional du Nord - UK

Unit 98 - 100, 23 New Mount Street, Manchester M4 4DE.
Tél. : +44 (0) 844 660 8607 Fax : +44 (0) 844 660 8661

E-mail: info@afruca.org Website: www.afruca.org

AFRUCA Foundation - Nigeria

PO BOX 4599, Ibara, Abeokuta, Ogun State, Nigeria.
Tel: +00 234 8139539063

Email: info@afrucanigeria.org Website: www.afrucanigeria.org

AFRUCA est une association caritative
reconnue par l'État britannique: N°1093027
et une société à responsabilité limitée par
garanties: N°4306536

© AFRUCA - Africans Unite Against Child Abuse. Juin 2010